

RLCT, juillet-août 2013

Perspectives
COLLOQUE

La réforme des territoires – Les territoires de la réforme 5^e « Rendez-vous du Local » Paris > 4 juin 2013

<http://lamyline.lamy.fr>

SciencesPo. Chaire M.A.D.P.

Dans le prolongement de la volonté exprimée par le président de la République de « revivifier la démocratie locale par un nouvel acte de décentralisation susceptible de donner des libertés nouvelles pour le développement de nos territoires », une réforme territoriale a été annoncée pour le premier semestre de l'année 2013. Le 10 avril dernier, le ministre de la Réforme de l'État, de la Décentralisation et de la Fonction publique, Myrièle Lebonchou, a présenté en Conseil des ministres les trois projets de loi qui devront reformer nos collectivités territoriales. Les trois volets se déclinent comme suit :

- un projet de loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles ;
- un projet de loi de mobilisation des régions pour la croissance et l'emploi et de promotion de l'égalité des territoires ;
- un projet de loi de développement des solidarités territoriales et de la démocratie locale.

La Chaire MADP, dirigée par le professeur Jean-Bernard Auby, a consacré ce cinquième « Rendez-vous du Local » à Sciences Po

à un examen approfondi de la réforme envisagée, en particulier compte tenu du planning, sur le premier projet lié aux métropoles. Des personnalités issues d'horizons divers - Jean-Pierre Sueur, Yves Krottinger, Philippe Dailly, Édouard Philippe, parlementaires et élus locaux, Michel Bouvier, Laurent Jérome, Olivier Renaudin, universitaires, Christophe Sinuassamy, magistrat, Romain Pasquier, François Larrin, Jean-Marc Lagrand, Christophe Van de Walle, Olivier Landel, Patrick Le Lûec, experts, Alain Piffaretti, Laurence Lemouzy, journaliste, et Hugues Clepkiens, Samuel Dyens et Stéphane Buisson, territoriaux, étaient invités à réfléchir sans tabou au contenu et aux contours de cette réforme.

Le parti pris retenu était de s'interroger sur la pertinence des innovations envisagées dans un contexte de crise économique et de réflexion des ressources financières des collectivités territoriales.

Le colloque était structuré sous la forme de quatre tables rondes : « Les compétences et les financements », « La représentation des territoires », « La gouvernance institutionnelle des territoires » et « Regards croisés sur la future mise en œuvre de la réforme ». Les quatre articles qui sont reproduits ici, représentent les introductions respectives à ces tables rondes.

SOMMAIRE	LES PACTES DE GOUVERNANCE TERRITORIALE : CADRES STRATÉGIQUES OU OUTILS DE GESTION DE LA DÉCENTRALISATION ? 52	LA GOUVERNANCE INSTITUTIONNELLE DES TERRITOIRES – LES MÉTROPOLES 63
	Par Christophe SINUASSAMY	Par Laetitia JANICOT
	LA REPRÉSENTATION DES TERRITOIRES 56	GOUVERNANCE TERRITORIALE : PARAMÈTRES ET SCÉNARIOS DE CHANGEMENT 67
	Par Olivier RENAUDIE	Par Romain PASQUIER